



L'ÉTAT D'URGENCE NE DOIT PAS CACHER... LES TAS D'URGENCES !

L'état d'urgence, instauré le 13 novembre suite aux horribles attentats commis à Paris à et Saint-Denis et prorogé pour une période d'au moins trois mois par l'assemblée nationale, fait suite à la situation tragique et exceptionnelle que nous avons vécue. Il déroge à « l'état de droit ». Il permet de contourner plusieurs acquis démocratiques fondamentaux. La vigilance doit être de mise pour éviter que la lutte contre le terrorisme ne légitime

les restrictions importantes de nos libertés fondamentales collectives et individuelles, et notamment syndicales.

L'Union syndicale Solidaires a depuis le début de l'état d'urgence travaillé aux côtés des forces démocratiques et progressistes, qu'elles soient syndicales, associatives ou politiques pour dénoncer les abus inhérents à ce régime d'exception qui confère des pouvoirs supplémentaires aux préfets et au ministère de l'Intérieur.

Le pouvoir a interdit plusieurs manifestations et procédé à différentes arrestations et à de nombreuses gardes à vue de simples manifestant-es pour la justice climatique. Au lieu



d'apporter des réponses aux revendications légitimes des mobilisations de ces dernières semaines (manifestations citoyennes et écologistes dans le cadre de la COP 21, soutien aux réfugié-es, et plus globalement toutes les activités revendicatives dans le cadre d'une démocratie), le gouvernement a choisi la carte de la répression. Il n'est pas acceptable que l'état d'urgence serve à verrouiller le mouvement social, à arrêter des syndicalistes

et manifestants qui ont eu le tort... de se mobiliser et de manifester (même si nous avons pu arracher au final l'autorisation de manifestation pour la justice climatique le 12 décembre). Les différents événements commerciaux et de consommation, qui regroupent des milliers de personnes, ne sont, eux, pas interdits : derrière l'argument de la sécurité qui est mis en avant, on ne peut que voir la manoeuvre d'un gouvernement qui profite de l'émotion, légitime, pour interdire toute contestation sociale.

Lire la suite : <http://www.solidaires.org/L-etat-d-urgence-ne-doit-pas-cacher-les-tas-d-urgences>

FACE À TOUTES LES BARBARIES TOTALITAIRES : FORCE ET DÉTERMINATION !

Suite aux tragiques attentats du vendredi 13 novembre à Paris et Saint-Denis, la première pensée des militant-e-s de l'Union syndicale Solidaires Industrie va aux nombreuses victimes, décédées ou blessées, ainsi qu'à leurs familles ; elle va aussi à toutes celles et ceux qui leur ont porté assistance et protection. Aucune religion, aucune idéologie, aucune cause, aucun combat ne pourront jamais justifier des massacres aussi barbares et aveugles : il n'y a pas d'excuse. Aujourd'hui plus que jamais, nous tenons à réaffirmer notre détermination à lutter contre tous les fascismes, intégrismes ou fondamentalismes, qu'ils soient religieux ou politiques. En perpétrant de telles tueries, les terroristes cherchent à créer des fractures au sein d'une société qui en compte

déjà trop, à nous entraîner aux amalgames, à exacerber les tensions communautaires, à nous dresser les uns contre les autres et à nous conduire vers un chaos politique et social dont personne ne sortirait gagnant.

L'Union syndicale Solidaires industrie continuera à construire un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Dans leur action quotidienne, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise, nos équipes syndicales doivent doubler de vigilance, combattre toutes les divisions et discriminations, construire l'unité des travailleurs et oeuvrer au progrès social, seule garantie d'un avenir meilleur et de paix.

Lire la suite : <http://www.solidaires-industrie.org/Face-a-toutes-les-barbaries>

#8

Nov-déc.
2015





adresses,
téléphones
& courriels
utiles

Union Syndicale
Solidaires Industrie
144 Boulevard de la Villette
75019 Paris
Tel : 01 58 39 30 16
casi@solidaires-industrie.org

Secrétaire :
Julien Gonthier - 06.30.55.33.56

Trésorier :
Laurent Volonté - 06.29.62.43.33

Coordinateur national :
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Réfèrent formation :
Francis Fontana - 06.30.71.78.22

Réfèrent juridique :
Pascal Guesdon - 06.73.31.61.78

Réfèrent Presse :
Laurent Lacoste - 06.67.01.72.37

Réfèrent « luttes » :
Mohammed Khenniche -
06.66.61.04.12

Pour toutes les demandes
générales et collectives, joindre
directement le CASI.

Les inscriptions aux formations
sont à faire au nom du syndicat
départemental ou régional de
l'industrie. Le calendrier est dis-
ponible sur ce lien : http://www.solidaires.org/-Les-stages-#liste_resultat



SUD Michelin décide de s'affilier à Solidaires Industrie : réunis sous la même bannière pour être plus forts !

L'Union syndicale Solidaires industrie, composée de plus de 2500 adhérent-e-s réparti-e-s dans des syndicaux départementaux ou régionaux des secteurs industriels, et SUD-Michelin, tous deux membres de l'Union syndicale Solidaires, ont décidé d'oeuvrer à un rapprochement concret en cette fin d'année : SUD-Michelin est désormais directement affilié à l'Union syndicale Solidaires Industrie.

Forts des échanges et des travaux réguliers, notamment au sein de la branche professionnelle et de sa convention collective du Caoutchouc, aux côtés de SUD-Chimie, Solidaires industrie et SUD-Michelin ont porté ensemble plusieurs revendications et sujets au cours de ces 24 derniers mois : partage des richesses et augmentation des salaires, reconnaissance de la pénibilité, liberté d'expression syndicale et mise en avant de la laïcité, formation professionnelle au service des salarié-e-s ou bien encore débats économiques et stratégiques au niveau de la branche pour sauvegarder et développer l'emploi - en particulier concernant la production.

Ce travail étroit entre nos deux organisations membres de Solidaires, aux histoires différentes certes, mais aux valeurs identiques, est le fruit de la volonté des militant-e-s, animateurs-trices et différentes équipes syndicales de se doter d'une organisation cohérente et efficace, en rappelant que les travailleurs-ses ne sont pas en concurrence mais défendent des intérêts communs, quelque soient les entreprises des secteurs industriels dans lesquels ils travaillent.

Le congrès extraordinaire de l'Union syndicale solidaires Industrie a ainsi modifié ses statuts et voté à l'unanimité cette nouvelle étape dans le renforcement du syndicalisme dans les secteurs prioritaires en développement pour Solidaires. Il a également été acté de se doter d'un institut de formation propre - IFESIS (Institut de Formation et d'Etudes des Secteurs Industriels de Solidaires), tout en continuant à participer et à co-animer les formations interprofessionnelles. Par ailleurs, l'IFESIS sera ouvert à toutes les structures des secteurs industriels de Solidaires qui souhaiteraient s'y associer.

Cette affiliation, qui ne remet nullement en cause les structures existantes et leurs prérogatives propres, est un signe fort. Le collectif d'animation de Solidaires Industrie accueillera un représentant de SUD-Michelin en son sein, et plusieurs réunions de travail sont d'ores et déjà prévues pour que les équipes locales puissent se rencontrer au niveau des territoires, en continuant de construire et d'oeuvrer au progrès social.

SUD-Michelin et Solidaires Industrie appellent de leurs vœux la poursuite de l'édification d'un syndicalisme de transformation sociale dans les secteurs industriels, rendu possible grâce à la vision interprofessionnelle, au niveau local ou national. Nous poursuivons nos réflexions et échanges quant à une éventuelle coordination ou nouvelle structure qui pourrait rassembler toutes les équipes de l'industrie, au sens large, et ceci dans une optique de fraternité et de lutte.

Contacts

Jérôme LORTON - Porte-parole national de SUD-Michelin : 06 23 86 15 47

Laurent LACOSTE - Coordination nationale de l'Union Solidaires industrie : 06 67 01 72 37